

La PFRH vous souhaite une belle année 2025 !

## Une plateforme nationale pour le logement des agents publics

Une nouvelle plateforme *Le Logement des agents publics* vient de voir le jour. Il s'agit d'un **site d'informations et de services visant à aider les agents publics des trois versants dans leur parc résidentiel**. Elle référence des contenus informationnels (droits, ressources, simulateurs d'éligibilité) et des liens dynamiques vers plus de vingt partenaires institutionnels permettant de couvrir un large spectre de solutions : logement social, logement intermédiaire, logement libre, accession à la propriété, prêts aidés, cautionnement locatif, cohabitation intergénérationnelle etc.

Elle pourra accueillir les contributions des ministères, des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers, particulièrement pour les zones en forte tension immobilière. Toutes les structures d'offres de services engagées pour le logement des agents publics peuvent solliciter directement en ligne un référencement sur la plateforme.



Une première communication nationale accompagnera prochainement ce lancement notamment sur les réseaux sociaux.

[www.logement.fonction-publique.gouv.fr](http://www.logement.fonction-publique.gouv.fr)

### SAVE THE DATE !

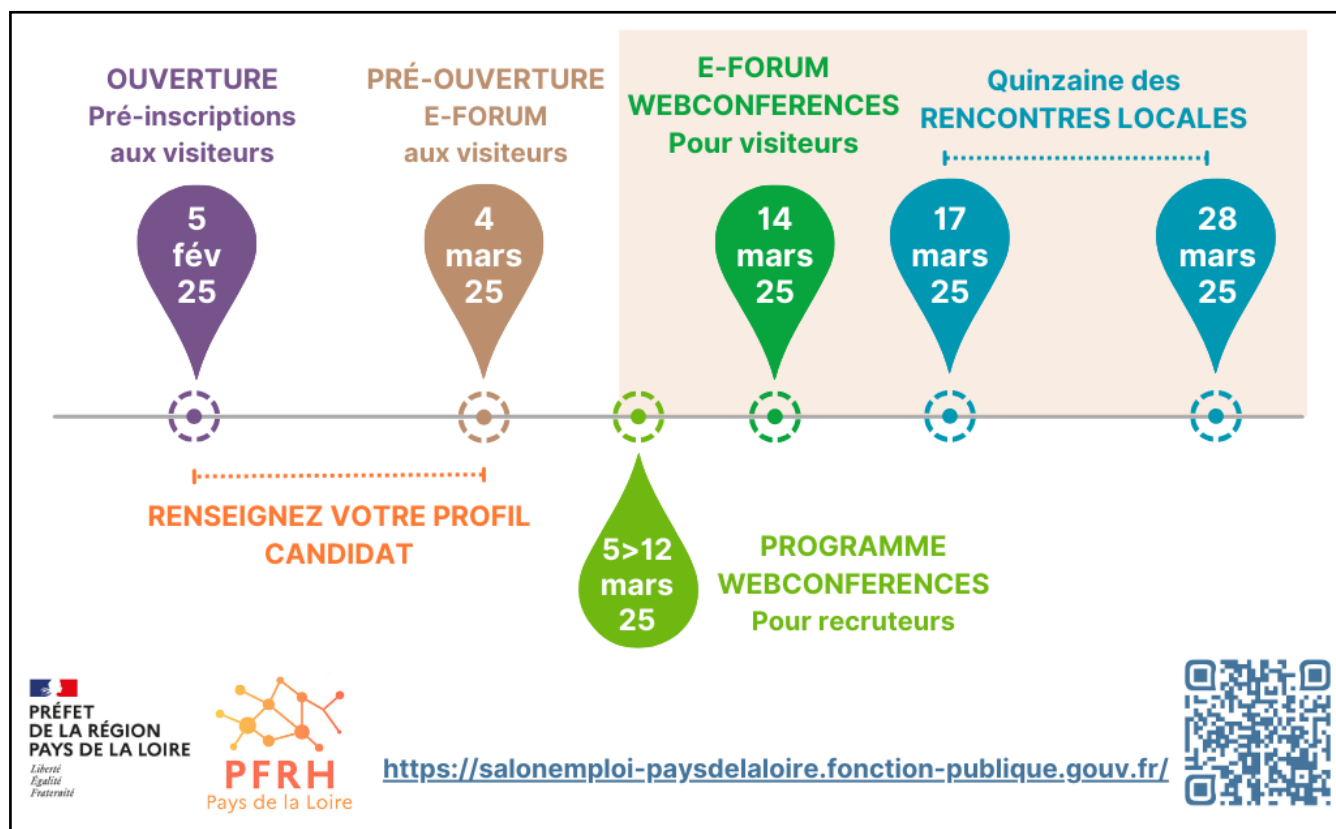
La SRIAS  
(Section régionale interministérielle d'action sociale) en partenariat avec le CSF (Crédit Social des Fonctionnaires) organise un

**Forum du logement**  
le 18 mars 2025  
de 9h à 17h - Espace Beaulieu,  
9 boulevard Vincent Gâche à Nantes

Des professionnels seront présents pour informer les agents sur l'achat et le financement, la location, la rénovation, le conseil juridique, etc

## A vos agendas ! Les Rencontres de la mobilité et de l'emploi public ce sera en mars 2025

Programmes et pré-inscriptions à partir du 5 février 2025 sur <https://salonemploi-paysdelaloire.fonction-publique.gouv.fr>



## Un parcours de formation dédié aux primo-encadrants

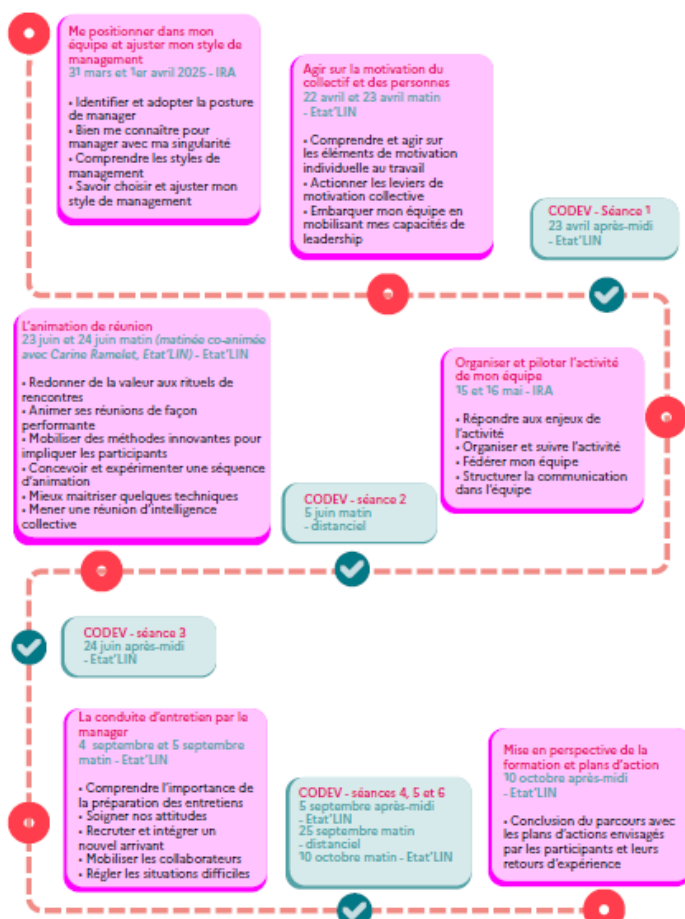
La PFRH des Pays de La Loire a, parmi ses missions, celle d'accompagner les actions de la modernisation de l'État. Cela passe par l'évolution des pratiques et des postures managériales pour favoriser l'efficacité professionnelle et la qualité de vie au travail. Pour accompagner cette évolution, la PFRH propose pour la 2<sup>e</sup> année consécutive un parcours de formation à destination des primo-encadrants des services de l'État de la région.

### Les objectifs de ce parcours :

- Aider les managers en prise de poste à adopter la bonne posture et un style de management efficace au regard du contexte et des besoins des membres de leur équipe
- Identifier et agir sur les principaux facteurs et motivations de son équipe,
- Maîtriser les outils essentiels d'organisation et de pilotage de l'activité de l'équipe,
- Faire de la réunion un outil de management performant,
- Comprendre et mettre en oeuvre les fondamentaux de la communication verbale et non verbale

La nouveauté 2025 ! des séances de co-développement (CODEV) sont intégrées au parcours afin de rendre le parcours encore plus efficace et proche des préoccupations professionnelles du quotidien. Le réseau régional des animateurs de co-développement est mobilisé pour contribuer à ce dispositif.

**S'inscrire à la promotion 2025 :**  
[sessions entre le 31 mars et le 10 octobre en cliquant ici](#)



## Travailler dans la fonction publique, le défi de l'attractivité

Une étude très complète de France Stratégie met en lumière une crise d'attractivité inédite dans la fonction publique, marquée par des postes non pourvus et des tensions dans les métiers. Cette crise, amorcée il y a une dizaine d'années, est d'une nature et d'une ampleur inédites, avec des perspectives d'aggravation dans les années à venir.

Cependant, la fonction publique dispose d'atouts mobilisables pour inverser cette tendance. **France Stratégie propose une stratégie globale d'attractivité,**

**articulant plusieurs leviers : valoriser l'image et les missions d'intérêt général, offrir de meilleures évolutions de carrière et rémunérations, et améliorer les conditions de travail.** La réussite de cette démarche nécessite l'implication active des agents et de leurs représentants, en s'appuyant sur leur aspiration à servir et leurs propositions pour relever ce défi.

[Voir l'étude, la note synthétique et toutes les ressources.](#)

